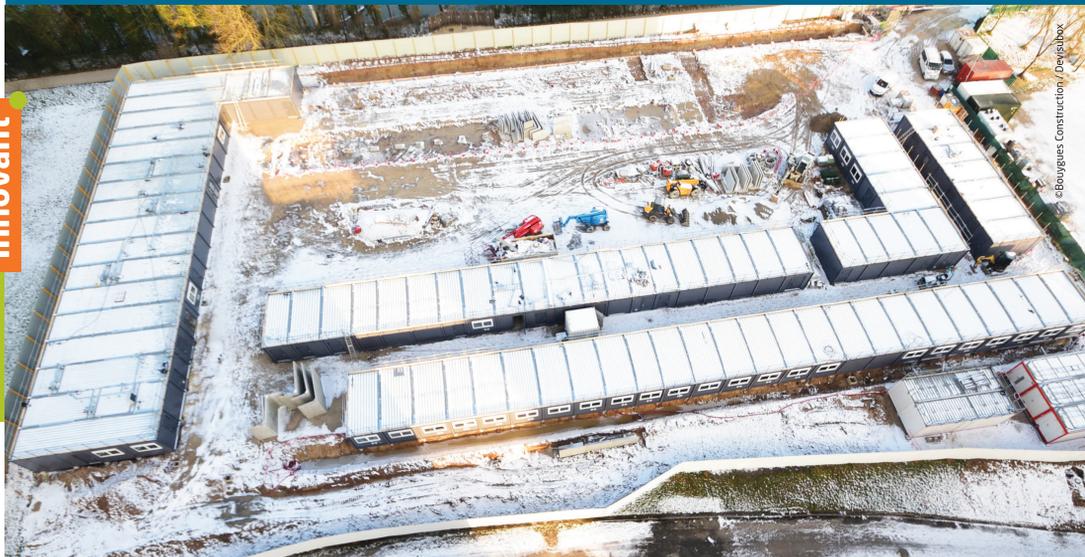


Les travaux du collège provisoire Anne-Frank avancent

Innovant



Avancement du projet.

Depuis septembre dernier, le Département des Hauts de Seine et Bouygues Construction ont commencé les travaux de réalisation du collège provisoire départemental Anne-Frank. Malgré un contexte particulier lié à la COVID-19, les travaux se déroulent conformément au planning prévisionnel.



Assurer le meilleur service aux habitants



#DépartementInnovant

Point sur les travaux réalisés

La préparation du terrain, les terrassements et l'installation du chantier ont été effectués à l'automne et les réseaux d'eau usées et pluviales mis en place. La rampe d'accès au chantier menant à la future entrée de service a été construite ; elle permet désormais d'atteindre directement le site depuis la rue Georges-Suant et est indépendante de la voie verte.

Les modules destinés à accueillir les élèves ont été préfabriqués en usine, livrés par camions dans l'emprise du chantier et mis en place sur les fondations à l'aide d'une grue. Leur installation a débuté mi-janvier et un seul pôle du bâtiment, celui de la cantine, reste à livrer courant mars.

De plus, soucieux de préserver la réserve naturelle régionale du bassin de la Bièvre, le paysagiste et l'écologue du groupement ont travaillé conjointement pour augmenter la diversité des espèces végétales du site. C'est ainsi qu'une sélection d'essences locales, non-invasives et adaptées seront implantées dans l'environnement immédiat du collège, tels que : *Fraxinus Excelsior* (frêne commun), *Carpinus betulus* (charme commun), *Tilia Cordata* (tilleul à petites feuilles), *Ulmus resista sapporo gold* (orme), *Populus tremula* (peuplier tremble).

Pourquoi des essences locales ?

Favoriser la nature en ville est en partie une question de choix des espèces

Les aménagements urbains ont privilégié la sélection d'espèces non locales pour leurs caractéristiques esthétiques et de compatibilité avec les contraintes techniques des sites d'implantation. Aussi, les espèces indigènes régressent de plus en plus dans nos villes et avec elles la biodiversité qui en dépend (une espèce végétale est dite « indigène » lorsqu'elle fait partie du cortège floristique « originel » du territoire où elle se trouve. Ces plantes ont l'avantage d'apporter un refuge et une ressource alimentaire diversifiée et adaptée à la faune locale (petits mammifères, oiseaux et insectes pollinisateurs). Elles se fondent dans le paysage et contribuent à rétablir des corridors écologiques afin de connecter les milieux naturels entre eux. Elles nécessitent aussi la plupart du temps, moins d'entretien que les plantes horticoles : leurs besoins en eau sont adaptés au climat local et elles peuvent souvent pousser sans engrais, ni traitement.

Les travaux continuent

Les travaux d'aménagement de l'intérieur des modules sont en cours : il s'agit principalement de travaux de câblage du réseau électrique et numérique, de raccordement des réseaux d'eau et de finitions des locaux.



Intérieur de la salle de sciences.

Dans le même temps, un travail est accompli en concertation avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, co-gestionnaire de la réserve, sur la noue paysagère qui borde le flanc Nord du collège à proximité de la voie verte.

Cette noue a un objectif triple : évacuer les eaux de pluies, participer à l'insertion du collège dans son paysage et servir de refuge pour les crapauds et grenouilles. Un géotextile (tissu en fibres naturelles) sera mis en place dans la noue, par-dessus une couche de terre végétale. Il facilitera la montée aux batraciens et petits mammifères qui s'y trouvent. Enfin, un système complémentaire d'échelles leur permettra de mieux s'accrocher et facilitera le transit des espèces locales entre la noue et la réserve.



Rampe à batraciens.

La suite du projet

Le dernier pôle installé et les agencements intérieurs effectués, le projet passera à la phase d'aménagement des extérieurs du collège. Ces derniers s'inscrivent dans la politique environnementale menée par le Département des Hauts-de-Seine et qui a pour objectifs : l'amélioration du cadre de vie des collégiens, la réduction de l'impact environnemental des établissements et une meilleure résistance aux épisodes de chaleur.

C'est ainsi que la cour de récréation sera réalisée en enrobé beige, permettant ainsi un amoindrissement de l'effet d'îlot de chaleur. Elle sera équipée d'un espace enherbé avec un brumisateur, une fontaine à eau et du mobilier permettant un enseignement en extérieur ; elle sera également dotée d'une canopée urbaine offrant une assise ombragée aux collégiens.

Calendrier prévisionnel

> Printemps 2021

Installation des modules / aménagements des intérieurs

> Début de l'été 2021

Aménagement de la cour et des clôtures

> Milieu de l'été 2021

Installation du mobilier et déménagement du collège

Pour toute information vous pouvez
contacter le pôle Éducation, Sports et Construction/
direction des Bâtiments du Département
des Hauts-de-Seine :

Tél. : **0 806 00 00 92** (service gratuit + prix appel)
ou en ligne sur : **contact.hauts-de-seine.fr**

Assurer le meilleur service aux habitants

